

du 21.1 au 27.1.2016 LE JEUDI

LE CLUB *Regard* 39

«L'école doit se rendre compétente»

L'égalité des chances passe par la prise en compte des troubles de l'apprentissage

Germain Weber est psychologue et doyen de la faculté de psychologie à l'Université de Vienne.

Le Jeudi: «Que dit la recherche actuellement sur la dyslexie et les "dys"?»

Germain Weber: «La recherche ne dit pas uniquement une chose pour toutes les "dys", c'est très différencié.

Pour ce qui est de la lecture et de l'écriture, par exemple, on constate qu'un enfant entre 18 et 24 mois détient un vocabulaire de 50 mots. Entre 15 et 20% des enfants sont des "late talkers" (parleurs tardifs), ils n'ont pas encore acquis ce vocabulaire. Parmi eux, la moitié sont des "late boomers", vers 28 à 30 mois ils rattrapent leur "retard". L'autre moitié présente une dyslexie. C'est à partir de ce constat que l'on dit que 5 à 10% ou 7 à 12% des enfants, c'est selon les différentes littératures scientifiques, sont dyslexiques.

La recherche nous dit également que le développement du langage est fortement lié à un mécanisme cérébral. Nos cerveaux ne sont heureusement pas tous identiques – sinon on penserait tous la même chose et ce serait très ennuyeux!

C'est pareil pour le développement du langage et il y a un groupe de personnes qui ont des difficultés lors de l'acquisition du langage, du moins quand il s'agit de transformer le langage de manière graphique.

Cela est totalement indépendant de l'intelligence mesurée avec des tests de QI. Les enfants qui ont une dyslexie ou une dyscalculie ne sont pas "bêtes". Mais le risque est qu'ils fassent des erreurs à répétition et qu'ils soient rangés dans la catégorie "fainéants" ou "déconcentrés".»

Le Jeudi: «Et au niveau de la génétique?»

G. W.: «Depuis une dizaine d'années, on doit partir du principe qu'il y a une prédisposition génétique. Sur le chromosome 6, on a découvert un gène baptisé DCDC2 qui est particulièrement observable chez les enfants qui ont une dyslexie.

Pour des jumeaux homozygotes, qui ont donc le même matériel génétique, lorsqu'un enfant est dyslexique, la probabilité que l'autre le soit aussi est de 68 à 70%, on appelle cela une concordance. Pour des jumeaux hétérozygotes, la concordance n'est plus que de 38%.

C'est un facteur très fort pour dire que les enfants dyslexiques ont une prédisposition génétique. Ce qui ne veut pas dire que c'est forcément héréditaire, cela peut aussi être une mutation spontanée. Mais il y a peu de recherche dans ce domaine. "Génétique" ne veut donc pas dire héréditaire. On peut juste dire qu'il y a un arrière-fond génétique. Cela veut aussi dire que l'enfant dyslexique ne se donne pas de mal. De manière générale, à l'école, un enfant veut afficher une



Germain Weber participera à la table ronde organisée dans le cadre du Forum international sur les troubles d'apprentissage ce 30 janvier (www.dysforum.lu)

performance normale. Il ne veut pas se différencier négativement de ses camarades. Un enfant dyslexique a de grandes difficultés parce qu'il est évalué sur sa capacité de lecture et d'écriture, il est donc désavantagé. C'est là que l'environnement social est prégnant. L'entourage peut jouer un rôle déterminant s'il prend la problématique à bras-le-corps mais s'il ne la connaît pas, l'enfant peut éprouver de grosses difficultés.»

Facteurs multiples

Le Jeudi: «C'est donc sur cette connaissance que notre système scolaire doit mettre l'accent?»

G. W.: «Il faut que le problème soit reconnu assez tôt. Lors des

deux premières années de scolarisation obligatoire, un premier diagnostic est réalisable et on peut le cas échéant proposer un apprentissage spécifique. Les études montrent que chez les enfants pris en charge au plus tôt, même s'ils ne se débarrassent pas entièrement de leur souci, l'ampleur de leur problème est bien moindre par rapport à ceux qui n'ont pas eu un apprentissage spécifique.

La dyslexie ne se guérit pas. Il faut apprendre à la gérer et, dans ce cas, le plus tôt est le mieux.»

Le Jeudi: «Y a-t-il des recherches pour trouver des remèdes, sur le plan génétique par exemple?»

G. W.: «D'après mes connaissances, pour les enfants dyslexi-

ques, on pourrait commencer à parler de guérison si l'on faisait de l'ingénierie génétique. On en est très loin et je ne sais pas si cela serait vraiment bon pour l'humanité. En tout cas, je suis très sceptique sur ce sujet. Il faut aussi préciser que si l'on peut voir ce fameux point sur le chromosome 6, cela ne veut pas pour autant dire que cela explique la dyslexie dans son ensemble. C'est un facteur important, mais le fait qu'elle soit multifactorielle est une évidence.»

Le Jeudi: «Quelles différences notables constatez-vous entre le Luxembourg et l'Autriche?»

G. W.: «L'établissement du diagnostic. Quand les enfants entrent dans une structure scolaire, il

faut qu'il y ait une compétence de notre personnel professionnel enseignant encadrant. En Autriche, les enseignants ont un module spécifique dans leur cursus qui s'attache aux troubles d'apprentissage, en particulier pour la dyslexie et la dyscalculie. Au Luxembourg, pendant très longtemps, il n'y avait absolument rien à ce sujet dans la formation des enseignants. Mais il y a eu des changements très récents (NDLR: le bachelor en Sciences de l'Éducation de l'Université du Luxembourg propose désormais un cours obligatoire sur la dysphasie et la dyslexie et un cours facultatif sur la dyscalculie).

Il ne faut pas forcément de personnel spécifique, c'est l'école qui doit se rendre compétente. Cela doit être une compétence primaire de l'enseignant et il devrait y avoir deux ou trois enseignants dans l'école qui ont une formation continue poussée dans ce domaine, afin d'aider le personnel enseignant. Il ne faut pas spécialement retirer ces enfants de leur classe. Il ne faut pas les stigmatiser.

L'école ne doit pas mener à des traitements inégalitaires. L'école, c'est l'égalité des chances, pas la discrimination sociale. Souvent au Luxembourg, les enfants dyslexiques dont l'école ne comprend pas vraiment le problème changent d'établissement. Si les parents le peuvent, ils les envoient à l'étranger, les enfants sont sortis de leur "milieu naturel". D'autres sont envoyés dans un niveau scolaire qui, au Luxembourg, est parfois assimilé comme étant réservé à ceux qui ne sont pas vraiment capables... Dans leur vie de jeunes adultes, ils se retrouvent souvent avec des difficultés pour continuer à se former. On leur ôte beaucoup de chances en construisant notre système de la sorte.»

PROPOS RECUEILLIS PAR OLIVIER TASCH



D'ARMÉE, ENG ERAUSFUERDERUNG FIR DECH

An der Arméi léiers du deng Limiten ze iwwerwannen an däi perséinlecht Potential ze entwéckelen. Du bass een Deel vun engem staarken Team a setz dech fir anerer an. Du gëss op deng Missioun virbereet a baus dir deng professionnell Zukunft op. Déi kann an der Arméi sinn oder anzwousch anescht.

D'Lëtzebuenger Arméi sicht jonk Leit fir de Fräiwëllegendéngsch.

Mir sichen: 70 - 90 Fraen a Männer

Nächst Anzéien ass de 18. Abrëll 2016

INFOTELEFON 8002-4888

»» Stéchedatum fir den Aschreiwungsformular
eran ze schécken ass de 29. Januar 2016



LÉTZEBUERGER ARMÉE
www.armee.lu • info@armee.lu